culture.
wapi

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2015

1. INTRODUCTION 2

2. ÉVALUATION 2015 3
   NOS MISSIONS
   RÉSULTATS 2015

3. CONCLUSIONS 9

4. PLAN D'ACTIONS 2016-2017 - (2018) 10

5. ANNEXES 11
   BILAN & COMPTES 2015
   BUDGET 2016

L'AGENCE CULTURELLE
DE WALLONIE PICARDE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 15 JUIN 2016

1. INTRODUCTION

Reconnu par son contrat-programme en tant « qu'ensemblier culturel territorial pluridisciplinaire au service de tous les opérateurs et acteurs culturels de Wallonie picarde s'inscrivant dans la philosophie des décrets régissant les opérateurs culturels de la Communauté française », la démarche de l'Agence s'ancre dans la poursuite et l'approfondissement du travail développé depuis 2009 (animer et mettre en réseau, contribuer à l'élaboration d'une stratégie culturelle, informer et communiquer).

2015 fut une année « capitale » par la mobilisation de ses acteurs et du territoire grâce à sa dynamique, reconnue, de Territoire partenaire avec nos voisins montois, moteurs de l'année culturelle européenne. Point culminant artistique, les 400 coups, au cœur de l'été et de notre région, ont voltigé, mobilisé, mais ont surtout été gérés de manière transparente et professionnelle par ses différentes équipes opérationnelles et organisationnelles.

2015 fut aussi, certainement beaucoup plus discrètement, une année de continuité de nos missions : coordination de partenariats territoriaux, processus réflexifs, réseautages, animation et développement de notre plateforme web collaborative … tout cela dans la droite ligne de nos deux métiers fondamentaux : ingénierie et médiation culturelle territoriale.

La seconde partie de notre contrat-programme (2016-2018) visera à prioriser nos champs d'actions pour conforter la réalisation de nos missions. L'évaluation de notre année 2015 nous permet d'ailleurs déjà de voir les objectifs qui ont été atteints à mi-parcours, et ceux qui le deviendront dans le cadre de nos perspectives 2016-2017(-2018)… bonne lecture à toutes et tous !

2. ÉVALUATION 2015

NOS MISSIONS *

L'Agence culturelle a pour mission de contribuer au développement culturel de la Wallonie picarde en particulier en menant les actions suivantes :

a. Guider le processus réflexif sur la culture en Wallonie picarde mené avec les opérateurs-acteurs du territoire, notamment en :

i. animant les espaces réflexifs dans le prolongement des Assises culturelles ;
ii. clarifiant et définissant la place de la culture dans le projet de Territoire de Wallonie picarde ;
iii. impulsant des réflexions pertinentes à la demande des acteurs et/ou opérateurs culturels ou pour les besoins de sa propre analyse du territoire ;

b. Développer son savoir-faire en matière d'ingénierie et de médiation culturelles territoriales et renforcer ce rôle d'opérateur de soutien, notamment en :

i. animant les animateurs du territoire ;
ii. coordonnant et/ou conventionnant des partenariats à vocation territoriale ou supra-territoriale ;
iii. décloisonnant les pratiques culturelles ;
iv. fédérant tous les acteurs culturels ;
v. initiant des projets pilotes intégrant la culture au Projet de territoire de Wallonie picarde ;

c. Contribuer au rayonnement culturel du territoire en assurant en particulier son insertion dans des territoires plus larges, notamment en :

i. insérant la Wallonie picarde dans la Capitale européenne de la culture de 2015 via sa dynamique culturelle territoriale ;
ii. affirmant la Wallonie picarde, via la candidature de la Ville de Tournai en fédérant les autres communes à la Métropole culture de la Fédération Wallonie-Bruxelles en 2018 ;
iii. confortant son rôle de tête de réseau culturel territorial auprès des territoires voisins ;

d. Mettre en place une communication culturelle de référence et coordonnée à l'échelle du territoire, via, notamment :

i. une plateforme web communiquant sur les informations, initiatives et tout autre élément pertinent émanant des opérateurs culturels reconnus et non-reconnus au bénéfice des opérateurs culturels du territoire (catalogue de services/outils améliorant la qualité du travail en réseau) ;
ii. des publications professionnelles à l'échelle du territoire (journaux, répertoires sectoriels et/ou trans-sectoriels professionnels) ;
iii. un espace réflexif sur la culture en Wallonie picarde via le processus permanent des Assises culturelles de la Wallonie picarde.

**Contrat-programme 2014-2018*
Article 4 - Missions et cahier des charges

L'implication de l'Agence culturelle dans des projets, réseaux ou autres cénacles passe par le filtre de sa charte d'engagement qui lui donne officiellement son cap depuis 2014. Celle-ci est consultable en ligne sur www.culturepointwapi.be / rubrique « Les Ambitions ».

PROJETS

a. L'énorme projet de 2015 aura été celui de la concrétisation de l'insertion de notre dynamique culturelle territoriale au sein de Mons 2015. Portés artistiquement par les Facteurs d'Amour, coproduits avec la Fondation Mons 2015, ***les 400 coups*** ont été positivement évalués par les différentes parties prenantes dont la Fondation Mons 2015. Une cellule d'accompagnement mensuelle a, dès 2014, organisé le suivi artistique, budgétaire et de production. Dès octobre 2015, l'évaluation a concentré toute notre attention. Les conclusions ont été portées à la connaissance de nos membres, des acteurs culturels et territoriaux lors de la restitution du 29 janvier 2016 et par une présentation en Conférence des Bourgmestres le 21 avril 2016. Par ailleurs, la dynamique se poursuivra, notamment, à partir d'une itinérance organisée dans les communes Wapi à partir de la rentrée de septembre 2016.

b. D'autres projets culturels inscrits dans la dynamique du projet de Territoire www.wapi2025.be ont retenu l'attention de l'Agence en 2015. Nos objectifs principaux sont d'y animer les partenariats, d'y produire des connexions, de stimuler des projets pilotes, … Le ***Ramdam festival*** aura encore porté ses connexions territoriales (les Courts à Ath, le réseau des Ciné-clubs, l'impulsion du concours « Je fais un film qui dérange »…), ***les Inattendues*** ont vu la création d'une Asbl dont l'Agence est devenue membre fondateur et s'est plus particulièrement positionnée dans la gestion du partenariat, notamment par une clarification des processus (organigramme des responsabilités pour la coordination de la commission communication, etc.). L'implication au sein de ***l'Art dans la Ville*** apporte à présent toute sa cohérence territoriale au vu de son « expansion » vers d'autres villes Wapi, un processus qui va s'inscrire dans la durée. ***La Fête de la musique*** et plus particulièrement notre projet ***« Solstice 21 »***, fil rouge de la Wapi, a véritablement consolidé ses marques et mobilise à présent de nouveaux acteurs du territoire. Le projet ***Wap-e***, « indic électronique de la Wapi » mis en place par les Infor Jeunes Tournai et Ath a assumé sa dimension régionale en 2015 grâce aux apports et conseils de l'Agence. Une interconnexion existe désormais entre cette base de données « jeunesse » et nos propres outils : en un clic on bascule de l'un à l'autre. ***Wap's Hub***, hub créatif de Wallonie picarde, aura également permis de relancer notre projet pilote ***artiste-chef d'entreprise*** en renouvelant le concept et l'élargissant à ce nouveau réseau créatif. Enfin, notre ***plateforme collaborative*** aura eu l'occasion, après une phase test, d'être mise en ligne en 2015 et de débuter son appropriation par les acteurs : bases de données (répertoires, matériel), « infos pros », actus, et encore d'autres rubriques qui viennent ou viendront échafauder cet outil au service des acteurs. Un petit rappel : un double-clic et vous passez en mode édition sur le site, n'hésitez donc jamais à collaborer et à mettre à jour vos données … ou celles d'autres …

c. Des nouveaux projets ont représenté une opportunité de travail pour l'Agence. Parmi ceux-ci, une initiative autour de la ***création d'un Centre Culturel entre les communes de Celles et de Pecq*** pour laquelle Culture.Wapi a joué son rôle d'ingénieur et de médiateur culturel territorial en stimulant les réflexions, encadrant, en coordination étroite avec l'inspection culture, les réunions, débats et autres développements utiles. Un comité encadrant la démarche a été lancé, la suite du processus a été pris en mains par ses acteurs. ***Une formation de 5 jours en gestion de projets collaboratifs*** a été mise sur pied en coordination avec COOPTIC Belgique et cofinancée par le Fonds 4 S. Cette formation est en lien direct avec la philosophie que défend l'Agence et est mise en pratique au départ de notre plateforme collaborative.

d. Enfin, il reste à signaler que la convention ***« Tournai Métropole culture »*** qui visait à inscrire la Wallonie picarde en tant que Métropole culture en Fédération Wallonie-Bruxelles fait l'objet de nouvelles discussions avec la Ville de Tournai.

RÉSEAUX

Culture.Wapi a impulsé et formalisé plusieurs réseaux territoriaux, dont certains sont nés plus récemment.

a. ***Musées.Wapi*** existe maintenant depuis plusieurs années. Son logo est présent sur la majorité des portes d'entrées des institutions muséales wapi. Son journal édité à 2 reprises en 2015 aura, au sortir de l'évaluation produite avec les membres du réseau en ce début 2016, vocation à perdurer tout en étant pris en charge par le réseau. Le pass pro a été lui abandonné n'ayant plus sa raison d'être. Le volet web, comme d'ailleurs pour l'ensemble des sites projets de l'Agence culturelle, sera progressivement relié à la plateforme web www.culturepointwapi.be, lui conférant une plus grande cohérence.

b. ***Photo.Wapi*** est une émanation de la dynamique culturelle territoriale/ Territoire partenaire de la Capitale européenne de la culture. Né par besoin d'ancrer l'histoire des ***400 coups*** en faisant sens avec la pratique « en amateur » de la photo fort développée en Wapi, ce réseau s'est à présent fixé ses objectifs parmi lesquels : rendre visible la pratique et la valoriser, contribuer à la mémoire culturelle, … Plus de 50 photographes en sont membres.

c. ***Ciné.Wapi*** est le dernier réseau formalisé par Culture.Wapi. Constitué à partir de la dynamique événementielle du Ramdam Festival dont l'Agence se saisit pour réaliser des objectifs de dynamisation territoriale via des projets et des acteurs. Le réseau Ciné.wapi cherche encore à affiner ses objectifs.

d. ***Le groupe de travail des agents-relais des communes de Wallonie picarde,*** initié depuis 2010, a pour vocation de faire le lien avec chacune des villes et communes de Wallonie picarde. La fonction d'agent-relais a démontré son utilité tout au long du processus de la dynamique territoriale. Une des réussites est d'avoir démontré son utilité pour d'autres thématiques territoriales non-culturelles dont les besoins de relais ont été identifiés, notamment, lors de la dernière Conférence des Bourgmestres d'avril 2016 (ex : Dumping Social, Un arbre pour la Wapi).

Culture.Wapi est actif au sein d'autres réseaux

a. ***Le Conseil de développement de Wallonie picarde***. Tête de réseau du volet culturel du projet de territoire, Culture.Wapi est membre de fait du Conseil de développement. À ce titre, nous sommes présents lors des assemblées, lors de la préparation de points culturels, toujours à l'affût de faire remonter les initiatives pertinentes ou encore, actifs lors de la réécriture du projet de Territoire en 2013-14 : des projets comme ***la Fête de la musique***, ***l'Art dans la ville***, ***le Ramdam festival***, ***les Inattendues***, ***Wap-e***, ***les 400 coups***, ***www.culturepointwapi.be***, constituent ces organismes vivifiants de la dynamique culturelle territoriale au cœur du projet de l'Agence. Il faut bien sûr également compléter la liste, sans pouvoir les nommer tous, avec les nombreux autres projets culturels portés par d'autres acteurs culturels du territoire, projets qui sont entrés officiellement dans le projet de Territoire lors de sa réécriture en 2014 (voir www.wapi2025.be / rubrique « projet de Territoire »).

b. ***L'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai***. La dimension eurométropolitaine n'est jamais très loin et a fait sens en 2015 avec des liens créés (communication, projet, itinérance) dans le cadre de la programmation 400 coups, projet Territoire partenaire de Mons 2015.

c. ***Le réseau des villes et Territoire partenaires de Mons 2015***. Réseau initié par Mons dès 2013, Culture.Wapi y a joué son rôle de tête de pont du seul Territoire partenaire. Entre autres résultats, la Maison des Villes et du Territoire partenaires qui a pris place en 2015 à Mons a été proposée et défendue par l'Agence. Mais au delà de 2015, ces villes constituent avant tout un réseau d'acteurs culturels flamands, francophones belges et français qui ont fait parfois sens entre leurs projets, démarches et réseaux. Pour la Wapi, les résultats sont des liens concrets construits avec Kortrijk, Lille, et La Louvière dans le cadre des 400 coups.

d. ***L'Éducation permanente (et populaire)***. L'éducation permanente (et populaire) est à présent un champ de travail pour l'Agence. C'est à partir d'une initiative de développement transfrontalier de ce réseau d'acteurs que Culture.Wapi est montée dans le train. À la fois, nous faisons bénéficier de notre expertise à ce réseau mais sommes également là pour co-construire des solutions aux opportunités qui se présentent. L'une d'entre elles sera de faire bénéficier à ce réseau une plateforme de type collaboratif qui sera étroitement reliée au développement de nos propres outils (développement qui bénéficiera d'ailleurs à plusieurs réseaux et/ou projets de l'Agence).

e. ***Le CJ Wapi et le réseau jeunesse***. Culture.Wapi a contribué en 2015 à l'interconnexion des Infor jeunes du territoire qui ont abouti au wap-e, indic électronique relié à culturepointwapi.be. L'Agence a également été sollicitée récemment par l'Inspection culture pour présenter une analyse territoriale au sein du CJ Wapi, réseau des centres de jeunesse Wapi, afin de les aider à la rédaction de leur nouveau plan quinquennal, plus précisément sur la dimension territoriale (avril 2016).

f. ***50° Nord***. Réseau transfrontalier d'art contemporain créé par de moyennes et petites structures (www.50degresnord.net). Il regroupe plus d'une cinquantaine de membres. Culture.Wapi a été en 2015, notamment, partenaire des rencontres professionnelles dans le cadre de *Watch This Space* et a pratiqué de l'échange d'informations et de communications.

g. ***Wap's Hub***, le hub créatif de Wallonie picarde (www.wapshub.be). Laboratoires collaboratifs de la transformation économique de la Wallonie par la créativité. Culture.Wapi en est membre fondateur. Notre objectif au sein de ce réseau est de contribuer à positionner la culture comme interlocutrice du développement économique. Le projet le plus concret est l'action artiste-entreprise au sein de laquelle l'Agence défend la position des créateurs à l'égal des entrepreneurs, sur base de partenariats gagnant-gagnant et non pas uniquement pour combler un besoin d'entreprise.
Un autre volet au sein du hub est le positionnement des pratiques collaboratives qui sont inscrites dans l'essence-même de ce réseau. À terme, l'ambition de l'Agence est de contribuer à diffuser largement ces pratiques.

h. ***Le Choq*** a 4 axes de travail : Emploi, Formation, Qualité du management et l'innovation (www.choq.be). Il anime le Forum de projet (3 x an) pour lequel Culture.Wapi porte à sa connaissance des projets culturels novateurs qui font ensuite l'objet d'une présentation au Forum.

i. ***La Plateforme de Coopération Culturelle Bicommunautaire*** a été créée dans le cadre de l'accord de coopération culturel entre la Flandre et la Fédération Wallonie-Bruxelles. En 2015, Culture.Wapi a participé à la réflexion sur des implémentations concrètes de cet accord et un appel à projet de coopération a été lancé. 4 projets sur les 20 retenus en 2016 sont wallons picards.

ÉVALUATION DE L'ADÉQUATION AVEC LES MISSIONS DE L'AGENCE ET OBJECTIFS PRIORITAIRES À CONSOLIDER :

Guider le processus réflexif sur la culture en Wallonie picarde mené avec les opérateurs-acteurs du Territoire

Culture.Wapi a accompli ponctuellement cette mission en 2015 suivant ses « disponibilités » liées à la dynamique culturelle territoriale/Mons 2015. ***La réécriture du projet de Territoire en 2014-2015*** et l'intégration de nouvelles « fiches » culture en son sein, la mise en œuvre de projets et leur aboutissement, confirment que le travail est permanent.

L'objectif prioritaire à retenir pour la deuxième partie de notre contrat-programme sera la continuité avec les Assises culturelles formalisées en 2013 et qui se poursuivront dès la rentrée de septembre 2016 par une itinérance dans les communes de Wallonie picarde autour, notamment, d' ***« Ateliers de la Culture »***, sorte d'assises itinérantes qui aboutiront, d'ici la fin du contrat-programme, à un moment plus formel. Culture.Wapi continuera également son rôle de positionnement stratégique de la culture au sein de la dynamique prospective du Territoire.

Développer son savoir-faire en matière d'ingénierie et de médiation culturelles territoriales et renforcer son rôle d'opérateur de soutien

L'ingénierie et la médiation culturelles territoriales sont les cœurs de métier de l'Agence culturelle. La mise en pratique de ces compétences s'effectue via l'animation de réseaux et de projets. L'ensemble de ces projets/réseaux vient conforter la bonne prise en main de cette mission que ce soit par l'animation des animateurs du territoire, l'impulsion de partenariats, le réseautage et la fédération d'acteurs que par l'initiation de projets pilotes.

L'objectif prioritaire à retenir pour la deuxième partie du contrat-programme sera de poursuivre ces travaux tout en renforçant l'interconnexion et le décloisonnement entre les processus, réseaux ou projets. Cela se réalisera en animant et mobilisant les acteurs autour des pratiques collaboratives avec en perspective un forum autour des ces pratiques avec les acteurs à l'horizon fin 2017.

Contribuer au rayonnement culturel du Territoire en assurant en particulier son insertion dans des territoires plus larges

La mission principale de 2015 aura été remplie avec brio avec les 400 coups. Mais le plus important est que nous sommes engagés dans « DES » dynamiques culturelles de développement territorial : dans le domaine musical, muséal, artistique, de réseau, ... L'Agence a joué et joue donc pleinement son rôle de tête de réseau culturel in & out Wallonie picarde.

L'objectif principal à retenir pour la deuxième partie du contrat-programme sera la pérennisation des dynamiques culturelles territoriales et les liens à formaliser avec les territoires voisins. Feront certainement partie des débats : la réécriture de la convention ***« Tournai Métropole Culture »***, la continuité de la Capitale européenne de la culture transformée en ***Mons 2025*** avec une biennale dès 2018, ou encore ***L'Eurométropole*** et la dynamique « espace bleu », les liens avec la Flandre ou encore Bruxelles, …

Mettre en place une communication culturelle de référence et coordonnée à l'échelle du territoire

Le lancement en 2015 de la plateforme collaborative www.culturepointwapi.be porte aujourd'hui ses fruits puisqu'à présent elle est régulièrement consultée et mise à jour par les acteurs eux-mêmes. Les services de base doivent encore faire l'objet d'améliorations et un développement de « sites-projet » intégré à la plateforme viendra compléter la cohérence du tout.

L'objectif prioritaire de la deuxième partie du contrat-programme sera de confirmer le rôle de la plateforme collaborative en tant que « web-bras armé » du développement culturel territorial. Y seront valorisés, les espaces réflexifs permanents sur la culture et le développement de notre territoire ayant pour continuum l'itinérance des « Ateliers de la Culture » au sein des communes Wapi. Un volet publication de ces thématiques sera également envisagé d'ici à 2017.

3. CONCLUSIONS

La continuité est la principale conclusion de cette année 2015. Continuité dans la réalisation de nos missions, continuité dans la vision échafaudée depuis la réécriture de notre contrat-programme 2014-2018, continuité aussi vers le futur, qui dès 2016, prolonge nos actions essentielles vers toujours plus de cohérence. La cohérence de nos activités avec nos missions est une deuxième conclusion, cumulative à la première.

2015 fut aussi l'occasion de prouver que la concrétisation d'un projet de Territoire est indissociablement liée à la mobilisation de ses acteurs, institutionnels, associatifs, ou encore du grand public. Ce fut certainement aussi l'occasion de démontrer que nous sommes un territoire de dynamiqueS, ce qui fait notre force, quand l'adhésion opère. Il est ainsi essentiel de poursuivre notre périple au long de ces chemins faits de collaborations et de plus-values.

Notre ancrage au sein de la philosophie des pratiques collaboratives va de pair avec nos ambitions : questionner les pratiques mais également trouver des solutions aux problématiques majeures qui concernent notre secteur, à commencer par les moyens qui sont à retrouver. ***Les Ateliers de la Culture*** donneront place aux débats qui, nous l'ambitionnons, aboutiront sur des propositions et des concrétisations.

4. PLAN D'ACTIONS 2016-2017 - (2018)

Processus réflexifs/Assises

a. Les Ateliers de la Culture (T4-2016 ► 2017/2018)
b. Culture et dynamiques territoriales (2009 ►)
c. Forum des usages collaboratifs (T4-2017 ►)

Animations et mises en réseaux

d. Musées.Wapi (2013 ►), Cine.Wapi (2016 ►), Biblio.Wapi (T2-2016 ►), Photo.Wapi (2014 ►), Solstice 21 (2012 ►)
e. Education permanente/populaire (2015 ►), Centres culturels (T4-2016 ►)
f. Wap's Hub (2014 ►), L'Art dans la Ville (2010 ►)

Infos et communications

i. www.culturepointwapi.be : développement du site et des services (2014 ►) et Info Pro (2016 ►)
j. Publications (Réseaux et projets, Ateliers de la Culture (2017 ►), ...)
k. Coordination communication (Fête de la Musique, Inattendues...) (2010 ►)

Instances/Admin

l. Renouvellement APE (T4-2016)
m. Comité d'Accompagnement du contrat-programme (2016 ► 2018)
n. Renouvellement du Conseil d'Administration (► 2017)

Le plan ci-dessus propose les grandes balises d'actions pour l'Agence culturelle. Il ne doit pas être considéré comme exhaustif, de nouvelles dynamiques ou projets viendront le compléter au fil des actualités ou priorités.

5. ANNEXES

BILAN ET COMPTES 2015
BUDGET 2016

RUE DE LA CITADELLE 124/29
BE-7500 TOURNAI
BE0478.220.292
EUR

Bilan interne
Exercice 2015

01/01/2015 - 31/12/2015

31/12/2015

ACTIFS IMMOBILISES	20/28		**8.708,77**
II. Immobilisations incorporelles (ann. I; A)	21		**5.746,57**
211100 SITE INTERNET		14.305,50	
211109 AMORTISSEMENTS SUR SITE INTERNET		(8.558,93)	
III. Immobilisations corporelles (ann. I; B)	22/27		**2.962,20**
B. Installations; machines et outillage	23		
230000 INSTALLATIONS, MACHINE ET OUTILAGE		21.401,93	
230900 AMORTISSEMENTS S/INSTALLATIONS, MACHINES		(21.401,93)	
231000 INSTALLATIONS, MACHINES EN PLEINE PROPR		13.531,48	
231900 AMORTISSEMENTS S/INSTALLATIONS, MACHINES		(13.531,48)	
C. Mobilier et matériel roulant	24	2.962,20	
240000 MOBILIER ET MATERIEL ROULANT		18.853,68	
240900 AMORTISSEMENTS S/MOBILIER ET MATERIEL		(15.891,48)	
ACTIFS CIRCULANTS	29/58		**493.265,86**
VII. Créances à un an au plus	40/41		**97.499,99**
A. Créances commerciales	40	38.235,45	
400000 CREANCES		36.149,38	
403000 FOURNISSEURS DEBITEURS		2.086,07	
B. Autres créances	41	59.264,54	
413500 SUBSIDES A RECEVOIR COMMUNAUTE FRANCAISE		24.202,95	
413600 SUBVENTIONS A RECEVOIR VILLE DE TOURNAI		30.000,00	
415000 PROVISION ONSS		5.061,59	
IX. Valeurs disponibles	54/58		**394.531,08**
550000 DEXIA VUE 068-2365403-85		100.426,06	
550010 DEXIA SAVINGS ACCOUNT 088-2494609-55		120.066,60	
550020 DEXIA BCT 068-8911461-01		1.128,81	
550030 DEXIA MONS 2015 088-2497334-64		42.112,52	
550031 DEXIA MONS2015 EPAR 088-2571577-05		230,82	
550060 DEXIA BBSA INT PLUS 088-2570379-68		130.432,02	
570000 CAISSES - ESPECES		134,25	
X. Comptes de régularisation	490/1		**1.234,79**

DÉPOSÉ AU GREFFE LE
06 -07- 2016
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE TOURNAI

RAPHAEL DEBROYN
Président

RUE DE LA CITADELLE 124/29
BE-7500 TOURNAI
BE0478.220.292

EUR

Bilan interne
Exercice 2015

01/01/2015 - 31/12/2015

31/12/2015

490000 CHARGES A REPORTER		1.234,79

Montant total de l'actif **501.974,63**

Bilan interne
Exercice 2015

01/01/2015 - 31/12/2015

PROVISIONS ET IMPOTS DIFFERES	16		**272.938,66**
VII. A. Provisions pour risques et charges (ann. IV)	160/5		**272.938,66**
160000 PROV. PR. PROJETS		111.975,66	
163700 PROVISIONS PROJETS		160.963,00	
DETTES	17/49		**229.035,97**
IX. Dettes à un an au plus (ann. V)	42/48		**195.461,97**
C. Dettes commerciales	44	20.876,05	
1. Fournisseurs	440/4	20.876,05	
440000 FOURNISSEURS		20.876,05	
E. Dettes fiscales; salariales et sociales	45	24.362,67	
2. Rémunérations et charges sociales	454/9	24.362,67	
456000 PECULES DE VACANCES		24.362,67	
F. Autres dettes	47/48	150.223,25	
489010 METROPOLE CULTURE		150.223,25	
X. Comptes de régularisation	492/3		**33.574,00**
492000 CHARGES A IMPUTER		4.000,00	
493000 PRODUITS A REPORTER		29.574,00	
Montant total du passif			**501.974,63**

Bilan interne
Exercice 2015

01/01/2015 - 31/12/2015

	COMPTE DE RESULTATS			
I. Produits et charges d'exploitation				
Autres produits d'exploitation		71/74		1.268.766,20
737400	SUBVENTION APE		41.400,67	
737500	SUBVENTIONS DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE		152.700,00	
737600	SUBVENTIONS FOND 4S		4.250,00	
737700	PAF FORMATIONS CRIE		2.325,00	
737900	SUBVENTIONS D'AUTRES OPERATIONS		10.132,50	
737910	SUBVENTION MONS 2015		1.019.094,85	
737990	ING. CULTURELLE 2010-2014 SUR MONS 2015		34.921,03	
743000	PRODUITS D'EXPLOITATION DIVERS		3.942,15	
Approvisionnements; marchandises ; } mentions Services et biens divers } facultatives		60/61		
Services et biens divers		61		(983.980,23)
610000	LOYERS PERMANENTS DES BATIMENTS		(7.224,36)	
610001	LOYERS NON PERMANENTS DES BATIMENTS		(1.700,04)	
610050	LOCATION VEHICULE UTILITAIRE		(158,00)	
610060	LOCATION REMORQUE		(1.270,50)	
610100	ENTRETIENS ET AMENAGEMENTS LOCAUX PROF		(1.294,46)	
611000	ENTRETIENS MATERIEL NON ROULANT		(72,30)	
611100	PETIT MATERIEL		(1.869,60)	
611110	PRODUITS D'ENTRETIENS		(37,51)	
611200	CARBURANTS		(2.411,09)	
611340	ENTRETIENS VOITURE		(780,60)	
611500	TRANSPORTS PUBLICS, TRAINS, TRAMS, BUS		(28,30)	
611700	REMBOURSEMENT DE FRAIS DE TRANSP MISSION		(2.663,18)	
612000	POSTES ET EXPEDITIONS		(2.358,04)	
612100	TELECOMMUNICATIONS ET NTIC		(2.064,41)	
612200	IMPRIMES, ENVELOPPES, FOURNITURES		(2.411,99)	
612300	DUPLICATAS, PHOTOCOPIES, ENCRE ET PAPIER		(118,00)	
612310	PHOTOCOPIES ET IMPRESSION		(26.057,43)	
612320	ABONNEMENTS REVUES PROFESSIONNELLES		(298,95)	
612400	PETIT MATERIEL, ACCESS ET PETIT MOBILIER		(474,26)	
612500	SECR SOCIAL, FRAIS GESTION CHEQUES-REPAS		(884,48)	
613000	IMPRESSIONS POUR PROMOTION, PUBLICITES		(19.613,95)	
613100	ASSURANCE INCENDIE		(155,67)	
613120	ASSURANCE VOITURE		(689,49)	
613130	ASSURANCE RC PROFESSIONNELLE		(497,56)	
613131	ASSURANCE RESPONS.ORGANISATEUR EVENT		(8.081,38)	
613200	PUBLICITES ET PROMO MEDIS PAPIER		(4.988,87)	
613220	HONORAIRES INFORMATICIENS		(196,02)	
613240	PRESTATAIRES DIVERS		(54.673,72)	
613250	SECRETARIATS SOCIAUX		(2.432,30)	
613290	HONORAIRES COMPTABLE		(3.993,00)	
613295	HONORAIRES CONSEIL FISCAL		(3.620,93)	
613300	PUBLICITES, PROMO ET COMMUNICATIONS		(6.252,62)	
613320	COTISATIONS PROFESSIONNELLES		(59,45)	
613500	FRAIS D'ACCUEIL, CADEAUX ET DECORATION		(79,04)	
614010	FRAIS DE PUBLICATIONS LEGALES		(123,06)	

Bilan interne
Exercice 2015

01/01/2015 - 31/12/2015

614600	RESTAURANTS EN BELGIQUE		(1.815,20)	
614605	FRAIS DE RECEPTIONS		(9.820,23)	
614610	SEMINAIRES/FORMATIONS		(6.786,50)	
614615	VOYAGES ET DEPLACEMENTS		(1.020,67)	
615200	SPECTACLE,PROGRAMMES ET MANIFESTATIONS		(180,00)	
615250	LES FACTEURS D'AMOURS		(796.550,76)	
615260	RETROCESSION SUBVENTIONS FETE MUSIQUE		(7.500,00)	
616010	INTERNET		(508,06)	
616030	FRAIS DE TRANSPORT		(48,40)	
616040	PARKINGS		(115,85)	
A.B.	Marge brute d'exploitation (solde positif)	70/61		**284.785,97**
	Marge brute d'exploitation (solde négatif) (-)	61/70		
C.	Rémunérations; charges sociales et pensions (ann. VI; 2) (-)	62		(230.712,99)
620200	REMUNERATIONS ET AVANTAGES SOC EMPLOYES		(191.066,12)	
621000	COTISATIONS PATRONALES ASSUR SOC.		(20.892,98)	
623000	ASSURANCE LOI		(2.160,77)	
623100	DEPLACEMENTS DU PERSONNEL ET ABON SOC		(2.173,52)	
623200	MEDECINE DU TRAVAIL ET SERVICE MEDICAL		(568,61)	
623270	DOTATIONS PECULES DE VACANCES		(24.362,67)	
623275	UTILISATIONS PECULES DE VACANCES		23.959,68	
623300	CHEQUES REPAS		(6.439,48)	
623700	DEBOURS/FRAIS A CHARGE DE L'EMPLOYEUR		(780,00)	
623900	ASSURANCE GROUPE		(6.228,52)	
D.	Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement; sur immobilisations incorporelles et corporelles (-)	630		(9.678,46)
630100	DOT. AMORT. IMMO. INCORPORELLES		(6.473,45)	
630200	DOT. AMORT. IMMO. CORPORELLES		(3.205,01)	
F.	Provisions pour risques et charges (dotations -; utilisations et reprises +)	635/7		(44.618,47)
635000	DOT. PROVISIONS PR PROJETS		(44.618,47)	
G.	Autres charges d'exploitation (-)	640/8		(1.146,04)
640100	TAXE DE CIRCULATION MAT ROULANT		(268,86)	
640130	TAXE REPROBEL		(42,61)	
643000	CHARGES D'EXPLOITATION DIVERSES		(834,57)	
{	Bénéfice d'exploitation (+)	70/64		
{	Perte d'exploitation (-)	64/70		**(1.369,99)**
II. Produits financiers		75		1.976,40
751000	PRODUITS DES ACTIFS CIRCULANTS		1.975,89	
759000	DIFFERENCES DE PAIEMENTS		0,51	
Charges financières (-)		65		(112,40)
650000	INTERETS, COMMISIONS ET FRAIS DETTES		(108,40)	
659000	DIFFERENCES DE PAIEMENTS		(4,00)	
{	Bénéfice courant avant impôts (+)	70/65		**494,01**
{	Perte courante avant impôts (-)	65/70		
{	Bénéfice de l'exercice avant impôts (+)	70/66		**494,01**
{	Perte de l'exercice avant impôts (-)	66/70		
IV. Impôts sur le résultat (-) (+)		67/77		(494,01)
670000	PRECOMPTE MOBILIER SUR INTERETS BRUTS		(494,01)	
{	Bénéfice de l'exercice (+)	70/67		
{	Perte de l'exercice (-)	67/70		

Bilan interne
Exercice 2015

01/01/2015 - 31/12/2015

{ Bénéfice de l'exercice à affecter (+)	70/68	
{ Perte de l'exercice à affecter (-)	68/70	

RUE DE LA CITADELLE 124/29
BE-7500 TOURNAI
BE0478.220.292

EUR

Bilan interne
Exercice 2015

01/01/2015 - 31/12/2015

31/12/2015

AFFECTATIONS ET PRELEVEMENTS		
I. Produits et charges d'exploitation		
A. { Bénéfice à affecter	70/69	
{ Perte à affecter (-)	69/70	
1. Bénéfice de l'exercice à affecter	70/68	
Perte de l'exercice à affecter (-)	68/70	

CULTURE . WAPI ASBL
RUE DE LA CITADELLE 124/29
BE-7500 TOURNAI
BE0478.220.292

		BUDGET 2016		
COMPTE DE RESULTATS				
I. Produits et charges d'exploitation				
Autres produits d'exploitation	71/74		232.512,50	
737000 SUBVENTIONS DES VILLES ET COMMUNES		0,00		
737400 SUBVENTION APE		48.000,00		17 POINTS APE - 4032,85 EUR PAR MOIS (janvier - septembre = **38260 €**) + 3 mois (renouvellement) : OCT-NOV-DEC/renouvellement **/pas (si 17 pts pendant 3 mois = 12098,55 €)**
737500 SUBVENTIONS DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE		152.700,00		
737900 SUBVENTIONS D'AUTRES OPERATIONS		7.500,00		Fete de la musique
737910 SUBVENTION MONS 2015		17.812,50		Somme prévisionnelle à recevoir de mons en 2016 pour le projet expo
737980 ING. TY metropole culture		1.500,00		1500 à facturer sur inattendues 2015 (+ voir si Mvt encore cette année)+ 2016
737990 ING. CULTURELLE 2015 SUR MONS 2015		5.000,00		Ingénierie 2016 sur M2015
AUTRES SUBSIDES ET SUBVENTIONS		0,00		
743000 PRODUITS D'EXPLOITATION DIVERS		0,00		
749100 REDUCTION PRECOMPTE PROFESSIONNEL		0,00		

Approvisionnements; marchandises ; } mentions Services et biens divers } facultatives	60/61				
Services et biens divers	61			-57.800,00	
610000 LOYERS PERMANENTS DES BATIMENTS		-7.260,00			605 EUR / MOIS
610001 LOYERS NON PERMANENTS DES BATIMENTS		-1.500,00			projet : location réseaux, 1500
610040 LOCATION MATERIEL ROULANT VOITURE		0,00			
610100 ENTRETIENS ET AMENAGEMENTS LOCAUX PROF		-1.300,00			NETTOYAGE LOCAUX
611100 PETIT MATERIEL		-250,00			
611110 PRODUITS D'ENTRETIENS		-25,00			
611200 CARBURANTS		-1.750,00			
611300 MAINTENANCE, REP ET ENTRETIEN VEHICULES		-250,00			
611400 ASSURANCES TRANSPOSRT, VEHICULES		0,00			
611500 TRANSPORTS PUBLICS, TRAINS, TRAMS, BUS		-250,00			
611700 REMBOURSEMENT DE FRAIS DE TRANSP MISSION		-1.000,00			
612000 POSTES ET EXPEDITIONS		-1.250,00			
612100 TELECOMMUNICATIONS ET NTIC		0,00			
612200 IMPRIMES, ENVELOPPES, FOURNITURES		-500,00			
612300 DUPLICATAS, PHOTOCOPIES, ENCRE ET PAPIER		-600,00			
612310 PHOTOCOPIES ET IMPRESSION ET PUBLICATION		-1.000,00			fete de la musique/com
612320 ABONNEMENTS REVUES PROFESSIONNELLES		-445,00			

612400 PETIT MATERIEL, ACCESS ET PETIT MOBILIER		-250,00			
612500 SECR SOCIAL, FRAIS GESTION CHEQUES-REPAS		-800,00			
613000 IMPRESSIONS POUR PROMOTION, PUBLICITES		-500,00			
613100 ASSURANCE INCENDIE		-155,00			
613120 ASSURANCE VOITURE		-655,00			
613130 ASSURANCE RC PROFESSIONNELLE		-310,00			
613140 ASSURANCE RC ORGANISATEUR		0,00			
613200 PUBLICITES ET PROMO MEDIS PAPIER		0,00			
613240 PRESTATAIRES DIVERS		-15.000,00			expo héritage M2015/itinérance/supports/DVD/ meuble numérique
613250 SECRETARIATS SOCIAUX		-1.800,00			
613265 HONORAIRES AVOCATS		0,00			
613270 HONORAIRES FISCALISTE TVA		0,00			
613290 HONORAIRES COMPTABLE		-4.000,00			
613300 PUBLICITES ET PROMO AUTRES MEDIAS NTIC		0,00			
613320 COTISATIONS PROFESSIONNELLES		-400,00			CCI + CHOQ + ASTRAC
613500 FRAIS D'ACCUEIL, CADEAUX ET DECORATION		-150,00			
613600 HOTELS, HEBERGEMENTS, PER DIEM"NUITEES"		0,00			
613800 AUTRES FRAIS DE PROMOTION, PUBLICITE		0,00			
614000 DOCUMENTATION GENERALE ET AGENCES PRESSE		0,00			
614010 FRAIS DE PUBLICATIONS LEGALES		0,00			
614100 ACAHTS ET INSCRIPTIONS FORM PERSONNEL		0,00			
614600 RESTAURANTS EN BELGIQUE		-1.000,00			
614605 FRAIS DE RECEPTIONS		-1.500,00			Itinérance communes/expo : 8 dates + acceuil divers

614610 SEMINAIRES/FORMATIONS/RESEAUX		-2.000,00			Itinérance tables rondes CW 1000 ; réseau 500; hub créatif 500
614620 WIKIWAPI/site projets		-2.500,00			développement site projet/CW
615100 FRAIS D'EXPOSITION ET AFFICHAGES		0,00			
615200 SPECTACLE,PROGRAMMES ET MANIFESTATIONS		0,00			
615260 RETROCESSION SUBVENTIONS FETE MUSIQUE		-7.500,00			
615300 FRAIS SPECIFIQUES D'EDITIONS SUR SUPPOR		0,00			
616000 ACHATS ET LOC DECORS ET MATERIELS ARTIST		0,00			
616010 INTERNET		-1.800,00			150 EUR / MOIS
616030 FRAIS DE TRANSPORT		-100,00			
616040 PARKINGS		0,00			
616300 DROITS D'AUTEURS,PRIX ET SUBSIDES ATTRIB		0,00			
616350 REPROBEL		0,00			
619300 RETRIB TIERS, PRESTA CULTURELLES ET ARTI		0,00			
619500 RETRIB TIERS, PRESTA ADMINISTRATIVES		0,00			
A.B. Marge brute d'exploitation (solde positif)	70/61	174.712,50		174.712,50	
Marge brute d'exploitation (solde négatif) (-)	61/70				
C. Rémunérations; charges sociales et pensions (ann. VI; 2) (-)	62			-217.370,00	
620200 REMUNERATIONS ET AVANTAGES SOC EMPLOYES		-174.000,00			Salaires 4ETP
620300 REMUNERATION JOBISTES		0,00			
621000 COTISATIONS PATRONALES ASSUR SOC.		-22.500,00			
623000 ASSURANCE LOI		-2.500,00			

623100 DEPLACEMENTS DU PERSONNEL ET ABON SOC		-2.500,00			
623200 MEDECINE DU TRAVAIL ET SERVICE MEDICAL		-570,00			
623270 DOTATIONS PECULES DE VACANCES		0,00			
623275 UTILISATIONS PECULES DE VACANCES		0,00			
623300 CHEQUES REPAS		-6.500,00			
623700 DEBOURS/FRAIS A CHARGE DE L'EMPLOYEUR		-800,00			
623800 AUTRES FRAIS DE PERSONNEL+		0,00			
623900 ASSURANCE GROUPE		-8.000,00			
D. Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement; sur immobilisations incorporelles et corporelles (-)	630	0,00		-6.727,73	
630100 DOT. AMORT. IMMO. INCORPORELLES		-4.387,97			
630200 DOT. AMORT. IMMO. CORPORELLES		-2.339,76			
F. Provisions pour risques et charges (dotations -; utilisations et reprises +)	635/7	0,00		49.820,23	
635010 REPRISE PROVISIONS PROJETS		49.820,23			
G. Autres charges d'exploitation (-)	640/8			-315,00	
640100 TAXE DE CIRCULATION MAT ROULANT		-270,00			
640130 TAXE REPROBEL		-45,00			
644000 COTISATIONS A DES ORGANISMES TIERS		0,00			
{ Bénéfice d'exploitation (+)	70/64	0,00			
{ Bénéfice d'exploitation (-)	64/70	120,00			
		0,00			
II. Produits financiers	75	0,00			
751000 PRODUITS DES ACTIFS CIRCULANTS					

759000 DIFFERENCES DE PAIEMENTS		0,00			
Charges financières (-)	65	0,00			
650000 INTERETS, COMMISIONS ET FRAIS DETTES		-120,00			
{ Bénéfice courant avant impôts (+)	70/65	0,00			
{ Perte courante avant impôts (-)	65/70	0,00			
{ Bénéfice de l'exercice avant impôts (+)	70/66	0,00			
{ Perte de l'exercice avant impôts (-)	66/70	0,00			
IV. Impôts sur le résultat (-) (+)	67/77				
670000 PRECOMPTE MOBILIER SUR INTERETS BRUTS		0,00			
{ Bénéfice de l'exercice (+)	70/67	0,00			
{ Perte de l'exercice (-)	67/70	0,00			
{ Bénéfice de l'exercice à affecter (+)	70/68				
{ Perte de l'exercice à affecter (-)	68/70	0,00			
		0,00			
AFFECTATIONS ET PRELEVEMENTS		0,00			
I. Produits et charges d'exploitation		0,00			
A. { Bénéfice à affecter	70/69				
{ Perte à affecter (-)	69/70	0,00			
1. Bénéfice de l'exercice à affecter	70/68				
Perte de l'exercice à affecter (-)	68/70	0,00			

L'asbl Culture.Wapi bénéficie du soutien

de la Fédération Wallonie-Bruxelles, l'Administration Générale de la Culture,
le Service général de la Création artistique - Pluridisciplinaire

et de la Wallonie

culture.wapi
L'AGENCE CULTURELLE
DE WALLONIE PICARDE

Rue de la Citadelle 124/29
7500 Tournai
+32 (0)69 46 00 23
contact@culturepointwapi.be
www.culturepointwapi.be